

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 septembre 2016

SÉCURITÉ DE L'USAGE DES DRONES CIVILS - (N° 4042)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 7

présenté par
M. Tardy et M. Saddier

ARTICLE 4

Supprimer l'alinéa 9.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Tout ajout de matériel (avertisseur sonore par exemple) est complexe à réaliser pour des drones déjà en production et viendrait peser en l'état sur les constructeurs français.